



Au Carlton Anosy, en décembre 2013 : « Si je suis élu président, il n'y aura plus de délestages en 3-6 mois sur tout l'ensemble de Madagascar »

. 5 ans plus tard, les coupures intempestives ont envahi tous les foyers malagasy, malgré des inaugurations pompeuses de groupes électrogènes qui ne solutionneront jamais ce gravissime problème antiéconomique

Au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 2013, au début de la campagne pour le second tour du 20 décembre, voici des propos du candidat n°3, Hery Rajaonarimampianina, trop beaux et qui auraient dû nous mettre la puce à l'oreille en regard de son comportement de très mauvais président élu, qui s'en est suivi. En fait, il n'avait aucun programme digne de ce nom et son bilan, après quatre ans au pouvoir, est, certes pitoyable, mais surtout extrêmement dangereux pour l'avenir même du pays.

« Mon projet de société est un Madagascar apaisé et stable pour un développement inclusif . Madagascar subit depuis quatre décennies les soubresauts de quatre crises politiques. Cette élection va permettre de rompre avec le cercle vicieux de la crise cyclique et commencer à bâtir un Etat fort érigé par le peuple et qui travaillera pour le peuple . L'histoire nous a enseigné qu'aucun développement ne peut être envisagé dans une situation de crise et dans un environnement anxiogène

Ma priorité c'est de rétablir l'Etat de Droit, rendre effective la bonne gouvernance et instaurer la redevabilité des dirigeants. Pour ce faire, je prône l'indépendance de la justice et l'exemplarité des dirigeants. Je m'engage aussi devant le peuple pour un développement inclusif qui verra la participation de tous dans l'effort de construction et le partage équitable des fruits de la croissance

Ainsi, il nous faudra travailler de concert avec les partenaires techniques et financiers, que je remercie en passant pour leur disponibilité et leur engagement à nos côtés.

Madagascar sera l'un des plus grands chantiers de l'Afrique

A part les grands travaux, notre croissance sera basée sur le tourisme et l'agriculture avec comme cheville ouvrière le secteur privé. Mais le pays a aussi besoin de stratégies innovantes, inspirées de celles qui ont marché dans les pays émergents pour atteindre une croissance à deux chiffres et combattre la paupérisation chronique de la population. L'éducation sera au centre de notre projet de société

, car pour préparer le futur il nous faut éduquer nos enfants d'aujourd'hui. Enfin les investissements directs étrangers seront encouragés et

l'Etat jouera le rôle de facilitateur et assurera la sécurité des biens et des personnes mais surtout celle des investissements ».



7 décembre 2015, Morafenobe, région Melaky. Inauguration présidentielle d'une borne fontaine aux couleurs Hvm

Personne n'a rien contre l'accès à l'eau potable pour la population des régions. Mais à la veille des élections sénatoriales, c'est un retour aux années PSD. Et si c'est ça qu'il appelle "grands travaux" c'est fort minable

En ce mois d'août 2018 qui tire à sa fin, faites une comparaison avec ce qui se passe réellement à Madagascar. Et certains me demandent de parler de ce qu'il a fait. Je ne peux pas inventer ce qui n'existe pas. Inaugurer des écoles ; l'installation de groupes nuisant à la santé des riverains (nuisance sonore) ; un branchement d'électricité tirée d'énergie fossile ; des bornes fontaines... ne constituent pas des actions de développement. Non, c'est du mauvais théâtre présidentiel car il y a tout de même des ministres chargés de ces domaines quand même !



En quatre d'exercice du pouvoir, Hery Rajaonarimampianina a fait de Madagascar, non pas sa résidence permanente, mais une escale entre Londres, Paris, Bruxelles, Johannesburg et Addis-Abeba, pour ne citer que ces capitales d'Europe et d'Afrique

Non, Hery Rajaonarimampianina, en quatre ans de pouvoir, n'a rien fait de vraiment concret pour le peuple dans le volet social. Bien au contraire, tout à augmenter dans la survie de ce peuple alors que lui, président de la république méprisant, il a fait de son pays une escale entre deux voyages, stériles du point de vue du « *real development* », payés par les contribuables en prime. Faisons un saut dans le passé, en 2015 plus précisément.

A l'époque, à la veille d'élections sénatoriales organisées entre la Noël et le jour de l'An -en pleine saison cyclonique- comme au temps des partis Psd, Arema, Undd et Tim, le filoha Hery a cru dur comme fer que sa stabilité repose sur la politisation de l'administration et, donc, sur le coloriage en bleu Hvm du pays tout entier. Il n'aura rien retenu de l'Histoire de son propre pays dont font partie les îles de l'océan Indien. Mais de çà aussi il s'en contrebalance au plus haut point, après avoir déclaré qu'il allait se battre et de battre dur pour que ces dites îles soient restituées à Madagascar. Après lui, le déluge de dettes contractées pour rien mais laissées à trois générations de Malgaches. Et vous vous demandez encore d'où vient cet argent qui l'a rendu milliardaire ? Ce, depuis qu'il était l'inamovible ministre des Finances et du Budget durant quatre ans de transition.



Décision n°24-HCC/D3 du 12 juin 2015 relative à la résolution de mise en accusation du Président de la République Hery RAJAONARIMAMPIANINA

La Haute Cour Constitutionnelle,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n°2001-003 du 18 novembre 2001 portant loi organique relative à la Haute Cour Constitutionnelle ;

(Après des "considérant" à dormir debout)

En conséquence,
D é c i d e :

Article premier. La demande des requérants est rejetée.

Article 2. La demande est rejetée comme non fondée.

Article 3. Les Institutions gouvernantes de la République (Président de la République, Gouvernement, Assemblée Nationale) exercent pleinement leurs fonctions conformément à la Constitution.

Article 4. L'exécutif et le législatif respectent les principes de la séparation et de la collaboration des pouvoirs, fondements du régime semi-présidentiel de la Quatrième République.

Article 5. Les Institutions de la République œuvrent en faveur d'un pacte de responsabilité garant du bon fonctionnement de l'Etat, dans le cadre de la Constitution en vigueur.

Article 6. La présente décision sera notifiée au Président de la République, au Président de l'Assemblée Nationale, au Premier Ministre, Chef du Gouvernement et publiée au Journal officiel de la République.

Ainsi délibéré en audience privée tenue à Antananarivo, le vendredi douze juin l'an deux mille quinze à neuf heures, la Haute Cour Constitutionnelle étant composée de :

Mr. RAKOTOARISOA Jean-Eric, Président ;

Mme ANDRIANARISOA RAVELARISOA Fara Alice, Haut Conseiller-Doyen ;

Mme RASAMIMANANA RASOAZANAMANGA Rahelilme, Haut Conseiller ;

Mme RAHARISON RANORARIFIDY Yvonne Lala Herisoa, Haut Conseiller ;

Mr. TSABOTO Jacques Adolphe, Haut Conseiller ;

Mr. RABEHAJA-FILS Edmond, Haut Conseiller ;

Mme RAMANDRASOA Véronique Jocelyne Daniëlle, Haut Conseiller ;

Mr. DAMA Andrianarisiedo Retaf Arsène, Haut Conseiller ;

Mr. ZAFIMBHARY Marcellin, Haut Conseiller ;

Et assisté de Mr. RAUSON Samuel Andrianarimanjry, Greffier en Chef